Rapport public Parcoursup session 2025

Université Côte d'Azur - Licence - Portail Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%
Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Tous les candidats	434	3681	3668	1478	415

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Tous les candidats	Féminin	1138	1137	521	104	25,1 %
			Masculin	2543	2531	957	311	74,9 %
			Total	**3681**	**3668**	**1478**	**415**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	73	73	17	0	0 %
				Sans mention	1235	1235	426	174	49,7 %
				AB	1088	1088	504	116	33,1 %
				B	461	461	244	47	13,4 %
				TB	136	136	103	12	3,4 %
				TBF	11	11	10	1	0,3 %
				Total	**3004**	**3004**	**1304**	**350**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	22	22	1	0	0 %
				Sans mention	243	243	52	23	46 %
				AB	145	145	62	24	48 %
				B	31	31	12	3	6 %
				TB	9	9	6	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	**450**	**450**	**133**	**50**	**100 %**
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	9	9	1	0	0 %
				Sans mention	50	50	6	4	28,6 %
				AB	67	67	13	5	35,7 %
				B	39	39	12	5	35,7 %
				TB	11	11	5	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**177**	**177**	**38**	**14**	**100 %**
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	22	16	2	1	100 %
				AB	4	1	0	0	0 %
				B	6	3	1	0	0 %
				TB	3	2	0	0	0 %
				TBF	2	2	0	0	0 %
				Total	**37**	**24**	**3**	**1**	**100 %**

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	11	11	0	0	
				AB	1	1	0	0	
				B	1	1	0	0	
				Total	**13**	**13**	**0**	**0**	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Tous les candidats	En terminale	2926	2926	1271	345	83,1 %
			En réorientation	426	415	135	44	10,6 %
			Non scolarisés	251	250	44	20	4,8 %
			Scolarité étrangère	36	35	12	5	1,2 %
			Autres	42	42	16	1	0,2 %
			Total	**3681**	**3668**	**1478**	**415**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	521	521	232	70
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	403	403	230	38
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	370	370	184	30
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	265	265	97	32

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	259	259	88	30
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	202	202	87	33
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	127	127	47	11
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	80	80	33	11
			Autres doublettes	658	658	275	80

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Technologique	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	120	120	32	11
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	107	107	39	19
			Autres doublettes	190	190	56	20
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	18,1 %	18,1 %	18,2 %	20,9 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	14 %	14 %	18,1 %	11,3 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	12,8 %	12,8 %	14,5 %	9 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	9,2 %	9,2 %	7,6 %	9,6 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	9 %	9 %	6,9 %	9 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	7 %	7 %	6,8 %	9,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,4 %	4,4 %	3,7 %	3,3 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	2,8 %	2,8 %	2,6 %	3,3 %
		Autres doublettes	22,8 %	22,8 %	21,6 %	23,9 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Doublette EDS Significatives**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Université Côte d'Azur - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (20460)	Jury licence simple	Sciences et techniques sanitaires et sociales & Chimie, biologie et physiopathologie humaines	28,8 %	28,8 %	25,2 %	22 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	25,7 %	25,7 %	30,7 %	38 %
		Autres doublettes	45,6 %	45,6 %	44,1 %	40 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Compétences dans les matières scientifiques, littéraires et argumentaires et compétences sportives	Notes des enseignements scientifiques, littéraires et sportives de l'ensemble commun et notes des enseignements de spécialité de première, de terminale et des épreuves du baccalauréat.	Essentiel
	Compétences dans les matières scientifiques, littéraires et argumentaires et compétences sportives	Attribution de 30 points maximum pour les compétences scientifiques, 30 points pour les compétences littéraires et argumentaires, et 15 points maximum pour l'EPS.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences méthodologiques et collectives Option pratiques, activités interdisciplinaires, projet divers	Projet de formation motivé, Fiche Avenir, appréciations des bulletins.	Complémentaire
Savoir-être	Capacité à travailler de manière autonome	Autonomie du candidat telle qu'exprimée dans la fiche avenir	Important
	Curiosité intellectuelle	Lettre de motivation	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation entre le profil du candidat ou de la candidate et son projet de formation	Inscription à l'UNSS et/ou en section sportive, pratique dans le cadre de l'association sportive ou du foyer socio#éducatif. Attribution de 15 points maximum.	Important
	Capacité à réussir	Champ capacité à réussir de la fiche Avenir	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	L’implication durable dans le secteur sportif, dans sa pratique ainsi que l’ engagement associatif et citoyen	Qualifications d'animation et d'encadrement, en arbitrage, jeune juge... , en secourisme et sauvetage. Expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif... Attribution de 30 points maximum.	Important
	L’implication durable dans le secteur sportif, dans sa pratique ainsi que l’ engagement associatif et citoyen	Activités extra-scolaires (pratiques fédérales, artistiques, ou non compétitives), résultats sportifs. Attribution de 15 points maximum.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La Commission d'Examens des Voeux (CEV) a examiné les dossiers conformément au dispositif national coordonné par la C3D STAPS qui repose sur 5 attendus correspondant aux compétences souhaitées à l’entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l’intérêt pour l’exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l’autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Les données déposées par les candidats et leurs établissements ont fait l'objet d'un calcul dont le détail précis est consultable sur : https://c3d-staps.fr/wp-content/uploads/2024/12/Attendus-et-CGEV-C3D-STAPS-Parcoursup-2025.pdf

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l’année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d’un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup et des notes d’EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu’elles sont disponibles). Les candidats doivent positionner leur niveau en répondant à 4 questions, puis déposer impérativement les pièces justificatives des niveaux déclarés. La commission regarde attentivement la conformité des justificatifs déposés.

La note de l’attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est en Terminale ou en réorientation. Dans le premier cas, la CEV s’appuie avant tout sur la Fiche avenir ; dans le second elle examine le parcours post-bac et en particulier la validation d’ ECTS dans le supérieur.

Ces notes sont calculées avec l’Outil d’Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. En cas d’égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en oeuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année 2024/2025 et celles des bacheliers des années antérieures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d' examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2025, plus de 3500 candidatures ont été reçues pour la L1 STAPS (capacité d'accueil 434 places) . Cette tension très forte a des conséquences en termes de profils des étudiants se voyant proposer une admission. Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux.
Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des voeux et donc leur validation.

Signature :
Jeanick Brisswalter,
Président de l'établissement Université Côte d'Azur